

GROUPE AGISSONS UNIS POUR HÉNIN-BEAUMONT



Conseil municipal
15 avril 2016
Vidéo-protection

Monsieur Briois,

Contrairement aux affabulations de Bruno Bilde qui prétendait il y a quinze jours que j'aurais été favorable à la vidéo-surveillance entre 2008 et 2009, j'ai toujours été contre la vidéo-surveillance, qu'elle soit le fait d'une municipalité de gauche ou d'une municipalité d'extrême droite.

Je n'ai jamais voté de délibération mettant en place un système de vidéo-surveillance et je me suis publiquement opposé aux projets de Dalongeville en la matière.

Je souscris tout à fait à l'analyse de mon collègue Stéphane Filipovitch sur le danger que constituerait la vidéosurveillance entre vos mains.

J'ajoute que ce dispositif coûte cher. La somme de 787 000 euros prévue pour la vidéosurveillance serait mieux employée ailleurs et de plus, l'efficacité de la vidéosurveillance ne me paraît pas démontrée.

Je ne suis pas le seul à le dire puisque c'est ce que dit noir sur blanc un rapport sénatorial de 2013 qui prônait un « moratoire » sur la vidéosurveillance.

En toute logique, je vote donc contre cette délibération.

David NOËL